# Descriptif type Sarlon primeo compact 33

**Revêtement de sol PVC compact hétérogène U3 P3 en lés de 2 m**
Fourniture et pose d’un revêtement de sol PVC compact hétérogène 5 dB déclarés en lés de 2 m classé U3 P3 E2/3 C2 type Sarlon primeo compact 33.

Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent sera de 0,03 mm et il présentera une résistance au glissement classée R9.

Il sera doté d’une couche d’usure compacte transparente, groupe T d’abrasion, et composé d’une double couche compacte armaturée.

Le produit bénéficiera d’une protection de surface polyuréthane OVERCLEAN qui facilitera l’entretien et évitera, notamment, une métallisation pendant la durée de vie du produit.

Il bénéficiera impérativement d’une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant(1)).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.

*(1) L’extension de garantie peut s’appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d’un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).*